

Conditions de l'offre

Matmut Abonnement au service Matmut *Clés de secours* offert Service opéré par SecurKeys*

1. Descriptif de l'offre

La **Matmut** offre à ses assurés l'accès au service **Matmut Clés de secours** (offre Pack Standard). Ce service, sécurisé et anonyme, de garde de clés est opéré par son partenaire SecurKeys*.

2. Bénéficiaire et conditions d'octroi de l'offre

Le bénéficiaire doit :

- être une personne physique ou morale résidant en France métropolitaine,
- être titulaire, auprès de la **Matmut**, de l'option « Assistance Incidents Domestiques » au titre d'un contrat d'assurance Habitation Résidence Principale ou Résidence Secondaire en cours de validité (ni suspendu, ni résilié),
- activer le service*, avant le 31 décembre 2024 inclus, via le site matmut.securkeys.com.

L'abonnement est nominatif.

Le bénéficiaire a accès gratuitement au service de garde de clés (dans la limite de 6 moyens d'accès par dépôt) comprenant un sauvetage urgent par période de 365 jours à compter de la date d'activation du service.

Cette offre ne comprend ni les frais de reproduction de vos clés ni les frais d'expédition des clés reproduites vers le centre de garde dus au titre de la prestation payante « SecurKeys confort + » à laquelle l'offre Matmut *Clés de secours* donne également accès. Ces frais restent à la charge du bénéficiaire.

3. Caractéristiques de l'offre

L'offre est personnelle, inaccessibles et non transférable. Elle ne peut faire l'objet d'aucun remboursement et n'est pas cumulable avec d'autres offres en cours.

Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnements au service Matmut *Clés de secours*, en qualité d'assuré Matmut, via le site matmut.securkeys.com, avant le 31 décembre 2024 inclus et pendant toute la durée du contrat Habitation visé ci-avant.

4. Période de validité

L'offre est non rétroactive. Elle est valable pour tout titulaire, auprès de la **Matmut**, de l'option « Assistance Incidents Domestiques » au titre d'un contrat Habitation Résidence Principale ou Résidence Secondaire répondant aux conditions définies ci-dessus et ayant adhéré à l'offre en qualité d'assuré Matmut avant le 31 décembre 2024 inclus.

Lorsque le contrat d'assurance est suspendu ou résilié, ou l'option « Assistance Incidents Domestiques » supprimée, l'offre Matmut *Clés de secours* cesse. Le bénéficiaire a alors accès au service payant de garde de clés (offre Pack Standard) de Securkeys, au prix « grand public », ou peut y mettre un terme en sollicitant le retour du double des clés. Dans ce cas, les frais d'expédition restent à la charge du bénéficiaire.

5. Informations

Les conditions de la présente offre sont disponibles sur le site matmut.fr et dans les Agences **Matmut**. Elles peuvent être remises sur simple demande.

La **Matmut** ne saurait être tenue responsable de la mauvaise exécution des services opérés par la société SecurKeys.

La **Matmut** n'est pas tenue d'assumer la pérennité du service en cas de dénonciation du partenariat avec la société SecurKeys.

* Service opéré par la Société SecurKeys, société par actions simplifiée au capital de 283.685,92 €, immatriculée au RCS de ROUEN sous le numéro 830 013 439. Pendant la période de gratuité, l'abonnement et les conditions d'accès au service **Matmut Clés de secours** sont accordés dans les conditions et limites fixées aux Conditions Générales d'utilisation et de vente disponibles sur le site matmut.securkeys.com.